

Montréal, le 10 novembre 2020,

A l'ensemble des députés du Québec

## **Pandémie – Le large consensus québécois en faveur d'un régime public universel d'assurance médicaments ne se dément pas**

Monsieur, Madame,

Vous êtes député-e, élu-e au Québec pour siéger à la Chambre des communes à Ottawa ou à l'Assemblée nationale à Québec.

Vous savez que le Québec s'est doté, depuis 1997, d'un régime d'assurance médicaments qui couvre l'ensemble de la population. C'est là son grand avantage – une couverture obligatoire qui ne laisse personne derrière.

Mais saviez-vous que, malgré l'objet de la Loi sur l'assurance médicaments - assurer à l'ensemble de la population du Québec un accès raisonnable et équitable aux médicaments- ce régime hybride public-privé est inefficace, inéquitable et très coûteux ?

Saviez-vous que plus de [500 organisations du Québec](#), représentant des centaines de milliers de citoyennes et de citoyens, réclament depuis plusieurs années sa réforme ?

Saviez-vous que le Canada est toujours le seul pays de l'OCDE avec un système public de santé qui n'inclut pas les médicaments d'ordonnance?

Les faits :

Au Québec, les dépenses en médicaments par habitant sont parmi les plus élevées au monde. Seuls les États-Unis font pire que le Québec à ce chapitre ! Les coûts des assurances privées explosent, des personnes décident de quitter leur emploi en raison de leurs primes trop élevées, et certains groupes de travailleurs mettent fin à leur régime d'assurance collective. Deux personnes qui entrent dans la même pharmacie avec la même prescription en ressortent avec deux factures différentes, selon que l'une soit assurée avec le régime public et l'autre avec l'un des régimes privés. Alors que la santé et l'accès aux médicaments essentiels constituent un droit selon l'Organisation mondiale de la santé, une proportion inquiétante de la population se prive de médicaments faute de moyens. Des gens coupent leurs pilules en deux pour les faire durer. Nos membres nous rapportent régulièrement ces faits. Une telle situation ne peut plus durer !

Il existe de nombreuses études qui détaillent la problématique du coût et des dépenses en médicaments, ainsi que l'iniquité dans l'accès aux médicaments dans la province. À titre d'exemples, celles-ci, aux titres évocateurs : [Le régime public-privé d'assurance médicaments au Québec : un modèle obsolète ?](#) (décembre 2017) et [Une ordonnance pour le Canada : l'assurance médicaments pour tous](#) (juin 2019). Ou encore ces publications émanant des milieux communautaires et syndicaux : [Assurance médicaments : une pilule amère \(L'état du Québec 2016\)](#) ou [Les médicaments : pièce maîtresse de notre santé \(2018\)](#).

### **La pandémie met en lumière l'urgence de la situation**

Plus que jamais, la crise sanitaire mondiale actuelle révèle la nécessité d'assurer un accès universel aux vaccins et aux traitements pour lutter efficacement contre la pandémie de la COVID-19, mais également contre les prochaines. La pandémie a mis aussi en évidence l'importance cruciale de bien financer les différents services du système de santé. Ainsi, devant l'ampleur des défis à relever, il faut agir de façon responsable en contrôlant davantage les coûts des thérapies médicamenteuses actuelles et à venir afin de ne pas mettre en péril le financement des autres services essentiels de santé.

Pour assurer un financement pérenne de notre système public de santé, il faut donc agir concernant l'une de ses dépenses les plus importantes, les médicaments, qui représentaient 17,8% des dépenses de santé en 2017, soit la deuxième plus importante catégorie de dépenses après les hôpitaux. Il faut le faire maintenant et mettre en place un régime d'assurance médicaments public et universel, comme l'ont fait tous les autres pays de l'OCDE qui ont un système public de santé. Cela signifiera des économies considérables pour les ménages, les employeurs et le gouvernement : entre 1 et 3 milliards de dollars par année, selon les scénarios, seulement pour le Québec.

### **Profiter des opportunités et agir**

Malgré d'importantes pressions politiques exercées par divers lobbys privés au cours des derniers mois, c'est avec soulagement que nous avons pris acte, lors du discours du Trône du 23 septembre dernier, de la décision du gouvernement fédéral de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments.

Évidemment, toute initiative du gouvernement fédéral doit aller de pair avec le respect des champs de compétences du Québec – mais cela ne doit pas être synonyme d'inaction de la part du gouvernement du Québec.

Tant au Canada qu'au Québec, le large consensus social en faveur d'un régime public universel ne cesse de prendre de l'ampleur : le statu quo n'est pas viable.

Nous considérons donc essentiel et urgent de réformer le régime hybride québécois et de mettre en œuvre dès maintenant un régime d'assurance médicaments public et universel. Nous avons informé une centaine de journalistes de cet enjeu d'importance, et leur avons fait savoir que nous écrivions à l'ensemble de la députation du Québec.



Accepterez-vous de travailler activement à une amélioration de la situation au Québec ? Nous attendons de vos nouvelles. Plus précisément : quel est le plan d'action de votre parti dans ce dossier ? Merci d'envoyer votre réponse à Élisabeth Gibeau au courriel suivant : [egibeau@uniondesconsommateurs.ca](mailto:egibeau@uniondesconsommateurs.ca)

Signé, collectivement, par :

- Andrée Poirier, présidente, Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS)
- Luc Vachon, président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Jacques Létourneau, président, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Sonia Éthier, présidente, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Benoit Racette, coordonnateur, Coalition solidarité santé (CSS)
- Nancy Bédard, présidente, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
- Daniel Boyer, président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Odile Boisclair, présidente, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- Johanne Arnould, présidente, Union des consommateurs (UC)

Au soutien de notre propos, vous trouverez ci-joints :

- 1) Un bref document résumant les principales caractéristiques du régime hybride québécois d'assurance médicaments, de même que les problèmes causés par sa structure publique-privée (faits saillants);
- 2) Une déclaration commune que nous avons remise au gouvernement fédéral en mars 2019 et qui précise les caractéristiques du régime d'assurance médicaments apte à assurer un accès équitable pour toutes et tous aux médicaments, tout en permettant un contrôle beaucoup plus optimal des dépenses en médicaments d'ordonnance.

**Renseignements:**

Laure Letarte-Lavoie, APTS; 450.670.2411  
Samuel-Élie Lesage, CSD : 514 899-8253;  
Mireille Bénard; CSN; 514-796-4365;  
Lise Goulet, CSQ; 514-214-3509;  
Benoit Racette; CSS; 514 442-0577;  
Marie-Anne Laramée, FIQ; 514-224-0514;  
Rima Chaaban; FTQ; 514 806-9162;  
Mercédez Roberge; TRPOCB; 514-690-7826;  
Elisabeth Gibeau; UC; 514 521-6820;